

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ANNEE 2025

Remarques importantes :

1° Il s'agit d'un dossier complémentaire nécessaire aux associations qui organisent des manifestations importantes pour lesquelles elles demandent une aide de la ville. Les demandes de subvention devront être adressées à la mairie de Bar-sur-Aube **avant le 31 Décembre 2024.**

2° Pour remplir correctement ce dossier, il peut être nécessaire de se reporter à la notice (annexe 2).

1. Identification du projet

Nom de l'association :

Contact : Nom : Prénom :

 Numéro : Mail :

Nom de la manifestation :

Date :

OU

Projet d'achat de gros matériels :

.....

2. Les besoins de l'association

Prêt de salles :

.....
.....

Prêt de matériel :

.....
.....

Prêt de véhicules :

.....

Mise à disposition de personnel technique :

Tâches :

.....
.....

3. Volet financier

Budget et compte financier à joindre (annexe n° 1 bis)

Fait le à

Signature

Avis de la commission des finances :

Subvention proposée :